

Catalogue de questions touchant la nouvelle formation initiale de carrossière réparatrice/carrossier réparateur CFC

1. Quand commence cette nouvelle formation ?

La nouvelle formation de carrossière réparatrice/carrossier réparateur CFC¹ commence à l'été 2022.

a. Quand auront lieu les séances d'informations ?

Suisse alémanique	Déjà fait (l'enregistrement de la séance se trouve sur le site de carrosserie suisse).
Suisse romande	Le 22 septembre 2021, de 17.00-20.00 h, CIFOM, Rue Klaus 1, Le Locle Le 04 octobre 2021, de 17.00-20.00 h, EPSIC, Rue de Genève 63, Lausanne
Tessin	Le 27 septembre, 16.30 h, Hotel De La Paix, Viale Giuseppe Cattori 18, 6900 Lugano

b. Y a-t-il du matériel publicitaire/de marketing pour les entreprises ?

Des dépliants sur la formation initiale sont disponibles auprès de carrosserie suisse, tout comme des vidéos promotionnelles et explicatives en trois langues et des totems d'exposition grandeur nature, des affiches promotionnelles (pré-imprimées au format A2 / à imprimer soi-même au format A3) ou des bannières pour la présence en ligne. Vous trouverez tout le matériel publicitaire sur le site de carrosserie suisse.

2. Quel est le groupe-cible ? Qui veut-on gagner à faire cette formation ?

Les personnes qui aiment travailler sur la carrosserie des véhicules, qui aiment le travail physique et qui aiment aussi travailler de concert avec les départements de carrosserie—tôlerie et peinture.

a. Quels sont les prérequis des futurs apprenants du point de vue scolaire et du point de vue des capacités manuelles ?

Scolaire : Niveau secondaire 1 terminé (9 ans d'école obligatoire)
Stage préprofessionnel avec test d'aptitude
Les langues étrangères ne jouent pas de rôle

Manuel : Compétences manuelles marquées
Bonne compréhension technique
Sens de la forme
Méthode de travail exacte

3. Pourquoi la formation de carrossier réparateur est-elle un CFC (certificat fédéral de capacité) supplémentaire et pas une formation AFP (attestation fédérale de capacité) ?

Un apprenti titulaire d'un diplôme CFC a plus de perspectives d'avenir. En termes de contenu, la formation pour devenir carrossier réparateur CFC dépasse les exigences d'un AFP.

4. Quels sont les points forts de la formation ?

Le carrossier réparateur CFC répare les dommages causés par les accidents aux voitures particulières et aux véhicules utilitaires, principalement en démontant et en assemblant des pièces de carrosserie. Il est habile de ses mains, possède un bon sens des proportions et peut réparer les bosses en utilisant diverses techniques de travail. Cet ouvrier qualifié exécute couramment les tâches *les plus courantes* d'un carrossier-tôlier à un niveau élevé. Polyvalent, doté d'une grande dextérité manuelle et d'une bonne compréhension technique, il peut également travailler dans plusieurs départements. Parmi ses autres qualités, citons le sens de la forme, des méthodes de travail précises, la capacité à travailler en équipe, l'autonomie et le sens des responsabilités.

5. Pourquoi ne commence-t-on que maintenant avec une formation de trois ans dans le domaine de la carrosserie-tôlerie ?

Il faut beaucoup de temps pour créer un nouveau métier et il n'est pas possible de réagir à chaque incidence du marché. Le jeu doit en valoir la chandelle et de nombreuses parties sont impliquées. Le nouveau métier doit aussi pouvoir se justifier et ceci sur le long terme.

6. Y aura-t-il un dossier de stage préprofessionnel pour ce métier ?

Oui, il y en aura un.

Il comprend un test d'aptitude et divers exercices de travaux pratiques ainsi que des fiches d'évaluation, des outils et une liste de matériel. Certaines entreprises exigent ce test d'aptitude avant d'engager un apprenant. Le dossier est en cours de révision et n'est pas encore disponible.

7. Le métier est-il plutôt créatif ou technique ?

C'est une profession plutôt technique et manuelle.

Il ne faut pas savoir dessiner des plans ou souder des pièces complexes de véhicules. Le carrossier réparateur acquiert des connaissances de base dans divers domaines, comme l'électronique par exemple.

8. Quelles sont les exigences physiques pour le carrossier réparateur CFC ?

L'apprenant doit avoir de bonnes aptitudes manuelles et une condition physique normale.

9. La métier est-il proposé dans toute la Suisse?

Oui.

a. Où trouve-t-on des entreprises formatrices pour ce nouveau métier ?

Un bon point de départ est certainement www.Yousty.ch, le plus grand portail des places d'apprentissage en Suisse. Les entreprises peuvent y publier elles-mêmes une annonce d'apprentissage.

En outre, il est bon de se rendre à des salons d'orientation professionnelle pour obtenir des informations complètes sur la formation initiale.

10. La formation est-elle compatible avec une carrière sportive ?

Oui.

a. Quelle est dans ce cas la durée de la formation ?

Cette décision est prise par l'office cantonal du sport en concertation avec l'entreprise. Normalement, la formation initiale en combinaison avec le sport dure un an de plus que la formation initiale normale.

11. Peut-on participer à des championnats professionnels (SwissSkills et WorldSkills) ?

Oui, c'est possible. Avec des performances particulièrement bonnes et le soutien de l'employeur, un carrossier réparateur peut participer à des championnats professionnels dans la catégorie des carrossiers-tôliers.

12. À quels critères doit répondre une entreprise pour pouvoir proposer la formation ?

Une entreprise mixte a besoin d'un carrossier-tôlier et d'un carrossier-peintre habilité à former.

Une entreprise qui fait uniquement de la carrosserie-tôlerie doit conclure un accord dit de coopération avec une entreprise de carrosserie-peinture qui emploie un carrossier-peintre autorisé à former.

Pour un atelier de carrosserie-peinture, il n'est malheureusement pas possible de former un carrossier réparateur, car cette formation comprend une majorité de travaux de tôlerie, la partie peinture est beaucoup plus réduite.

a. Que doit fournir l'entreprise en termes de personnel/de formation ?

Une entreprise a besoin d'un employé en possession du CFC de carrossier-tôliers avec au moins deux ans d'expérience professionnelle. Plus tard, cette règle s'appliquera également au carrossier réparateur. En outre, une personne doit être titulaire d'une licence de formateur professionnel en entreprise.

b. Quelle infrastructure doit être à disposition ?

L'infrastructure doit correspondre à la liste d'équipement minimum (disponible dans le dossier de formation à partir de début 2022). Le carrossier réparateur a donc besoin de l'infrastructure des deux professions de carrossier-tôlier et de carrossier-peintre, mais pas de l'infrastructure complète d'un atelier de carrosserie-peinture.

13. Combien de jours les apprenants suivent-ils les cours interentreprises (CIE) pendant leur formation ?

40 jours au total pour la durée de tout l'apprentissage. La première année, 12 jours ; la deuxième année, 16 jours ; et la dernière année, à nouveau 12 jours.

a. Combien de jours de semaines les apprenants sont-ils à l'école ?

Un jour d'école par semaine. 1080 leçons sur toute la durée de l'apprentissage.

b. Quels sont les lieux de formation ?

La décision appartient au canton. carrosserie suisse recommande de créer des lieux de formation là où les carrossiers-tôliers sont déjà formés :

Zofingue
Berne
Rorschach
Coire

Zurich
Lucerne
Genève
Moudon

Le Locle
Fribourg
Sion

14. Comment sera organisée la procédure de qualification ?

Elle se déroule sous la forme d'un travail pratique prescrit (TPP) d'une durée de 16 heures avec mise à disposition de la documentation de formation et des documents des cours interentreprises qui peuvent être utilisés comme supports. Un entretien professionnel de 30 minutes à également lieu.

A l'école professionnelle, les DCO (domaines de compétence opérationnelle) font l'objet d'un examen de trois heures : les connaissances générales) font également l'objet d'un examen.

15. Quelle est la différence entre la formation en trois ans de carrossier réparateur et celle de carrossier-tôlier ?

Le carrossier-réparateur ne réparera pas les parties importantes/autoportantes de la structure. Ce nouveau spécialiste inspecte généralement les dommages visuellement et connaît mieux l'interface avec l'atelier de peinture. Il sait quels travaux préparatoires doivent être effectués et les réalisent.

a. Y a-t-il des possibilités de raccordement ?

En 1ère année d'apprentissage, il sera possible de passer à l'apprentissage de carrossier-tôlier si les résultats scolaires sont bons. Après avoir suivi avec succès la formation initiale de carrossier réparateur, il sera possible d'ajouter l'apprentissage de carrosserie-peintre et de le terminer en trois ou quatre ans. Ces options sont recommandées par carrosserie suisse. Les offices cantonaux de la formation professionnelle en décident individuellement.

b. Est-il possible de suivre ensuite une formation continue de Professionnel de la carrosserie, Coordinateur d'atelier et autres – et comment ?

Après avoir passé la procédure de qualification (PQ), il est possible de suivre le même parcours de formation continue que pour les autres qualifications CFC. Toutefois, il est toujours conseillé d'acquérir deux à trois ans d'expérience professionnelle avant de commencer la première formation. Dans ce cas, il est conseillé de commencer par le Professionnel de la carrosserie, car l'accent est mis ici sur les activités manuelles.

Les formations continues possibles sont les suivantes :

- Professionnelle de la carrosserie/Professionnel de la carrosserie
- Coordinatrice d'atelier/Coordinateur d'atelier

16. Quelle est la compatibilité de cette formation initiale avec d'autres professions de la branche automobile (mécanicien en maintenance automobile, mécatronicien d'automobiles) ?

La formation initiale de carrossier réparateur est en principe une formation pour soi. Ses spécialistes travaillent sur le « revêtement extérieur » d'un véhicule, tandis que les autres professions travaillent sur le système de transmission d'une automobile.

17. Comment l'évolution des acquis est-elle documentée ?

Dans sa documentation de formation, l'apprenant peut consigner les travaux pratiques les plus courants et documenter tous les outils et étapes de travail nécessaires.

Dans le rapport d'apprentissage, l'état de la formation est consigné deux fois par an et les points forts ainsi que les éventuels objectifs pour le semestre suivant sont notés.

A l'école professionnelle, un carnet de notes est remis au terme de chaque semestre.

18. Quel est le salaire (CCT) au terme de l'apprentissage ?

Le salaire de l'apprenant correspond à peu près à celui des autres formations initiales pour chacune des années d'apprentissage. Le salaire des apprenants est fixé chaque année par les sections, ce qui explique les différences régionales. Les recommandations sont publiées sur le site internet de carrosserie suisse.

19. La formation en quatre ans sera-t-elle remplacée par la formation en trois ans ?

Non, le secteur a aussi besoin du métier de carrossier-tôlier. Leurs compétences des deux métiers sont trop différentes pour perdre de leur justification.